

## ACTIONS ELIGIBLES Aides Techniques et Humaines

### Les aménagements des postes de travail et les études afférentes

Aménagements, maintenance, réparations des postes de travail (renouvellement des matériels)

Véhicule personnel

Véhicule professionnel

Télétravail pendulaire

Adaptations du poste de travail : Travaux d'accessibilité aux locaux professionnels en relation avec l'aménagement du poste de travail, Etudes postes de travail

Les rémunérations versées aux agents chargés d'accompagner une personne handicapée dans l'exercice de ses fonctions professionnelles ou les prestations équivalentes servies par des organismes de droit privé

Les aides versées par les employeurs publics afin d'améliorer les conditions de vie des travailleurs handicapés qu'ils emploient et destinées à faciliter leur insertion professionnelle.

Prothèses Orthèses Fauteuils

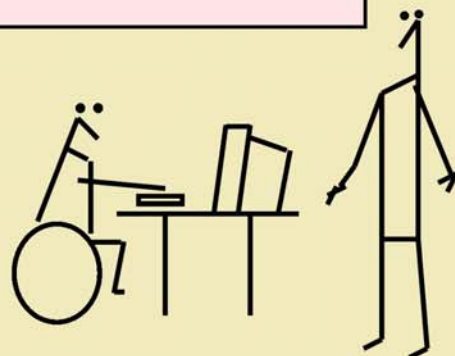
Fauteuils roulants

Transports domicile / travail

Transports dans le cadre des activités professionnelles

Aide sociale

La formation et l'information des travailleurs handicapés



## AIDES ET ACTIONS NOUVELLES

- Une **prime à l'insertion durable d'un montant de 6 000 €** pour toute embauche d'un travailleur handicapé recruté par la voie contractuelle consécutivement à un CAE.
- Accueil d'élèves et étudiants en situation de handicap devant effectuer un stage obligatoire dans le cadre de leur formation.
- Développement des contrats d'apprentissage aménagés pour les personnes en situation de handicap dans la fonction publique.
- Développement des parcours d'accès aux carrières territoriales, hospitalières et de l'Etat (PACTE) pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap dans la fonction publique.



**Cédric ILIADI**

Conseiller en hygiène et sécurité  
Centre Départemental de Gestion du Cher

02.48.50.94.38

hygiene-securite@cdg18.fr



Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

# FIPHFP



## Ensemble, pour une fonction publique exemplaire

### LE MOT DU PRESIDENT

« L'intégration du travailleur handicapé dans notre société doit se généraliser. Aujourd'hui, les collectivités territoriales notamment celles qui emploient plus de 20 agents en équivalent temps-plein sont assujetties aux mêmes règles que les employeurs privés.

L'intégration d'une personne présentant un handicap s'apprécie à deux niveaux : l'embauche qui émane d'une volonté politique de la part des Elus de la collectivité et le maintien dans l'emploi ou le reclassement d'un agent qui à la suite d'un accident de la vie n'est plus apte à tenir le poste pour lequel il a été embauché.

Dans les deux cas, il est nécessaire d'étudier le poste et de procéder à des aménagements pour que l'agent assume correctement son travail et ce dans les meilleures conditions qu'il soit en terme de fonctionnalité et de pénibilité.

Afin de répondre à ces besoins, le Centre de Gestion du Cher a signé le 1<sup>er</sup> juin 2009 une convention avec le FIPHFP pour trois ans afin d'accompagner au mieux les employeurs et les agents par une aide personnalisée et également par le financement des aménagements nécessaires.

Le Centre de Gestion du Cher est à l'écoute des Elus et des agents pour aider et trouver des solutions à des situations difficiles et souvent conflictuelles. »

### BASES LEGISLATIVES

Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

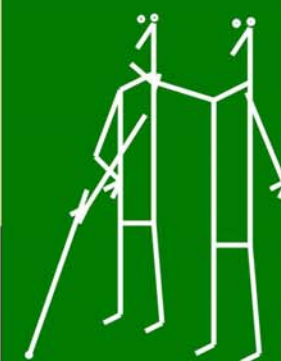
Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

Loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.



### QUELQUES CHIFFRES

- Taux d'emploi national des travailleurs handicapés dans les Collectivités Territoriales **4,4 %** au 1er janvier 2007.
- Taux d'emploi des travailleurs handicapés dans les Collectivités Territoriales du Cher **2,49 %** au 1er janvier 2007.
- **90 %** des travailleurs handicapés n'ont besoin d'aucun aménagement de poste.
- **93 %** des entreprises sont satisfaites d'avoir recruté des personnes handicapées.
- **49 %** des entreprises croient que le handicap est d'abord physique ou moteur.
- **87 %** des salariés jugent la présence de collègues handicapés enrichissante.



## Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

Le FIPHFP finance des aides et l'intervention du Centre de Gestion du Cher pour permettre aux Collectivités Territoriales du Cher d'atteindre le taux de 6 % de travailleurs handicapés fixé par la loi et de maintenir ou reclasser des agents reconnus inaptes à l'exercice de leur fonction.

Chaque année tous les employeurs publics employant plus de 20 salariés sont tenus de déclarer le nombre de travailleurs handicapés qu'ils emploient. Ce sont les contributions de ces employeurs qui ne respectent pas les 6 % qui abondent le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique.

F  
I  
P  
H  
F  
P

**Constitue un handicap au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou de plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.**

### RÔLE DU FIPHFP

Conduire les employeurs publics à faire le choix d'une politique active d'insertion professionnelle plutôt que celui de la contribution financière obligatoire (6%)

Développer le **maintien** dans l'emploi et le **reclassement** des travailleurs en situation de handicap, notamment par l'octroi d'aides financières. (Réalisé par le Centre de Gestion)

Placer l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap au cœur de la gestion des ressources humaines.

### RÔLE DU CENTRE DE GESTION

**Sensibiliser** les décideurs locaux, ainsi que leurs collaborateurs sur la problématique du handicap.

Aider à la réalisation du diagnostic au regard de l'obligation d'emploi.

Faciliter et accompagner le recrutement des personnes handicapées.

Conseiller, orienter et réaliser les études ergonomiques pour aménager ces postes de travail.

Aider à la saisie sur la plateforme e-services pour les **aides financières**.

**Seul le Centre de Gestion est missionné par le FIPHFP pour exercer toutes ces missions pour le compte de ses Collectivités affiliées.**

### Personnes concernées

- Agents bénéficiant d'une allocation temporaire d'invalidité ou d'une ATIACL
- Agents nécessitant un maintien ou reclassement statutaire
- Orphelins de guerre de - de 21 ans et mères veuves
- Sapeurs-pompiers volontaires titulaires d'une allocation/rente
- Titulaires de la carte d'invalidité
- Titulaires de l'allocation adulte handicapé (AAH)
- Titulaires d'un emploi réservé
- Titulaires d'une pension d'invalidité si l'invalidité réduit d'au moins 2/3 la capacité de gain ou de travail
- Titulaires d'une pension militaire d'invalidité
- Titulaires "rente" d'accidents du travail ou maladies professionnelles si incapacité permanente supérieure à 10%
- Travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), ex Cotorep
- Veuves de guerre

### Les 6 catégories de déficiences pouvant entraîner une situation de Handicap :

- Les déficiences intellectuelles*
- Les déficiences psychiques*
- Les déficiences auditives*
- Les déficiences visuelles*
- Les déficiences motrices*
- Les déficiences viscérales*



### AIDES FINANCIERES DU FIPHFP

**Aides techniques et humaines** (Aménagement et adaptation de postes, Rémunération d'accompagnants, Aides pour améliorer les conditions de vie, Aides pour des organismes contribuant à l'insertion professionnelle, Formation et information des travailleurs handicapés)

#### Actions de sensibilisation des acteurs

**Actions d'amélioration de la connaissance des agents en situation de handicap,**

**Etudes ergonomiques** (Uniquement réalisées par le service hygiène et sécurité du Centre de Gestion)

### PARTENAIRES

- MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées
- Services de Médecine Préventive
- Pôle Emploi
- Prométhée Cher (Uniquement pour le Cap Emploi)
- Mission locale
- Organismes de formation (CNFPT, GRETA...)
- CRP Centre de Réinsertion Professionnelle
- Associations (Espoir 18...)

